

Les inscriptions gréco-latines comme moyens de datation en glyptique: approche épigraphique et éléments de comparaison (orfèvrerie, monnaies, sceaux)

Dating Antique Engraved Gems based on their Greek and Latin Inscriptions. Epigraphical Approach and Comparative Data (Jewellery, Coins, Seals)

Sébastien Aubry*

Résumé: *Les pierres gravées (intailles et camées), ainsi que les anneaux métalliques, peuvent être calibrés chronologiquement par différents moyens exogènes (contexte de fouille, sources manuscrites antiques, parallèles avec les monnaies et les sceaux) autant qu'endogènes (style, forme de la gemme, iconographie). Les inscriptions apparaissant sur ces artefacts, intrinsèquement ou en combinaison avec le registre figuré, participent, pour certaines, de ces moyens de datation.*

Abstract: *Engraved gems (intaglios and cameos), as well as metallic finger rings, can be calibrated chronologically by various exogenous factors (excavation context, ancient manuscript sources, parallels with coins and seals) as much as endogenous (style, shape of the gemstone, iconography). For some inscriptions appearing on these artefacts, intrinsically or in combination with the figurative register, they participate in these means of dating.*

Mots-clé: *intaille, camée, datation, inscription, épigraphie, abréviation*

Keywords: *intaglio, cameo, dating, inscription, epigraphy, abbreviation*

* Université de Neuchâtel.

Facteurs endogènes et exogènes

1. La diffusion, pendant l'Antiquité classique, de pierres gravées confectionnées sur quasiment les mêmes modèles stylistiques et thématiques, au gré des modes, ne permet pas l'élaboration d'un système chronologique sûr.

Mais la quantité considérable d'intailles retrouvées permet d'enrichir les listes de comparaisons et de mieux circonscrire les datations potentielles: en effet, plus la masse de matériel est importante, plus les chances sont élevées que certaines pierres aient été retrouvées dans un contexte archéologique défini. Les fouilles représentent donc une circonstance particulière propice à la collecte d'éléments chronologiques utilisables pour une datation. Mais les dates ne sont pas toujours très précises, car la pierre est susceptible de provenir d'un site dont seule la durée d'activité est connue, sans *terminus* assuré. En revanche, la découverte en stratigraphie peut se révéler très utile, tout autant que des incidents ponctuels dont on peut circonscrire ou arrêter la date. À grande échelle, une catastrophe comme l'éruption du Vésuve (79 apr. J.-C.) et, dans une mesure plus restreinte, l'incendie d'une maison (comme la «Maison des Sceaux» à Délos en 69 av. J.-C.), sont des éléments «historiques» dont l'incidence est de sceller un *terminus ante quem* utilisable pour dater les matériels détruits. Des espaces scellés ou confinés comme les tombes et surtout les trésors sont des contextes intéressants: ils ont eu vocation à stocker des biens thésaurisés comme des monnaies, ces dernières étant susceptibles de dater la limite et la période de constitution du dépôt.

Les bijoux dans lesquels sont sertis les intailles et les camées sont aussi utiles pour dater les pierres: leur forme et leur style sont plus simples à cataloguer et à ancrer dans le temps. Mais ces deux critères définissent, en fait, moins des dates précises que des points de repère chronologiques assez larges. De plus, à l'instar des pierres qui peuvent se transmettre d'une génération à l'autre en demeurant dans le patrimoine familial, un bijou peut avoir servi de support à plusieurs gemmes, et conséquemment ne pas être pertinent pour calibrage chronologique.

2. À ces éléments de datation que l'on peut qualifier d'extérieurs (ou exogènes) s'ajoutent des paramètres intrinsèques à la gemme: à l'instar de l'étude des couches stratigraphiques ou de la typologie des bijoux, qui permet de fixer des repères chronologiques, l'analyse de la forme des pierres (plates ou bombées) n'apporte qu'une tendance, voire une estimation assez vague de l'âge de la pièce étudiée. Cela d'autant plus que pour certains matériaux, le façonnage demeure immuable dans le cas des pierres gravées translucides (prase, améthyste), la gemme est toujours assez bombée pour permettre le jeu de la lumière à travers l'intaille.

L'iconographie peut aussi être d'un certain secours. Par exemple, comme les pâtes de verre sont souvent des copies d'originaux en matière fine, il suffit que l'original soit calibré dans le temps pour définir ce dernier en tant que *terminus post quem*

applicable aux pierres gravées de la série en verre. Un motif peut aussi se dater par lui-même: nonobstant les effigies des empereurs romains ou des dynastes hellénistiques, on peut citer les portraits anonymes qui présentent, par exemple, des coiffures connues par les images impériales frappées sur les monnaies ou des bustes inconnus sculptés sur des stèles funéraires datées par des inscriptions. Certaines figures de personifications peuvent consister intrinsèquement, de par leur thème même, en des bornes chronologiques: la figure de la *Fides Publica*, par exemple, connut un essor à partir du moment où le type monétaire fut créé par l'empereur Vespasien en 71 apr. J.-C. (*terminus post quem*). Mais les pierres gravées ne sont pas seulement des objets que l'on peut étudier sur le plan formel: la nature du matériau, le type de gravure ou la technique de l'inscription peuvent servir à déterminer la fourchette chronologique de confection de l'intaille. Cependant, le meilleur parallèle que l'on puisse définir pour la glyptique, tant au point de vue de la standardisation iconographique qu'à celui de la contingence matérielle du volume du support, demeure la monnaie. Il existe en effet une interconnexion — voire une interdépendance — entre la glyptique et la numismatique, et cela de tous temps: la technique et la thématique étaient alternativement copiés sur l'une à partir de l'autre. Les rapprochements se vérifient dans tous les domaines, tant au point de vue du style que du répertoire, mais sans que l'on puisse savoir ce qui, de la monnaie ou de l'intaille, a servi de modèle¹. Il est d'ailleurs fort probable que l'artisan-graveur ait aussi opéré dans la confection des coins monétaires², ce prédicat pouvant servir de base à une investigation visant à établir des parallèles entre les inscriptions des pierres gravées et les légendes monétaires (ou les marques d'atelier)³. Mais l'aspect primordial de la numismatique en tant que parallèle est, d'une part, le matériel de comparaison qu'il y a à disposition — cela dû à la quantité de monnaies émises et sur lesquelles les motifs figurés sont variés — et d'autre part le fait que la miniaturisation des types y a déjà été effectuée, ce qui fait des pièces de monnaie des modèles accessibles, et sur lesquels on trouve les mêmes exigences de simplification que sur les pierres gravées.

3. L'analyse des inscriptions sur pierre gravée n'a pas la prétention de dater toutes les intailles ornées d'une légende. À l'instar des parallèles avec les monnaies et les contextes de fouilles, la dimension épigraphique des gemmes ne peut calibrer la

1. Voir M.-L. VOLLENWEIDER, *Die Steinschneidekunst und ihre Künstler in spätrepublikanischer und augusteischer Zeit*, Baden-Baden 1966, p. 17 et A. FURTWÄGLER, *Die antiken Gemmen. Geschichte der Steinschneidekunst im klassischen Altertum*, III, Berlin, Leipzig 1900, pp. 277-278 ; 289-290.

2. Voir F. DE CALLATAÏ, «Numismatique et glyptique. Une analyse critique du livre de Marie-Louise Vollenweider, *Les portraits grecs du Cabinet des Médailles*, Paris, 1995», en *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain* XXX, 1997, pp. 137-149, en part. pp. 144-147: l'auteur estime, en lien avec les portraits grecs sur pierre gravée, que «si les noms gravés sur les gemmes sont souvent ceux des artistes, ce n'est pratiquement jamais le cas, en dehors de la Sicile et de l'Italie du Sud, pour les monnaies [grecques]» (p. 144).

3. Voir §8 ci-dessous.

chronologie que dans des cas adaptés⁴, et souvent en combinaison avec certains des facteurs exogènes ou endogènes présentés ci-avant. Ainsi, par l'apport des inscriptions au domaine de la datation des gemmes, on arrive à des résultats intéressants.

En rapport avec un contexte de fouilles, on peut s'intéresser spécifiquement à quelques pierres d'Aquilée, cité du nord de l'Adriatique dont l'intérêt provient du fait qu'on y a mis au jour, depuis le XVI^{ème} siècle, plus de 7'000 intailles et camées en zone stratigraphiée provenant exclusivement de l'aire archéologique urbaine et suburbaine de la *colonia latina*. Il est donc intéressant, lorsque on trouve une gemme, de pouvoir établir des liens, d'une part, avec l'onomastique locale et, d'autre part, avec les données issues des prospections archéologiques.

Dans le premier cas, on peut citer quelques pierres dont on trouve des échos dans les répertoires épigraphiques locaux: sur une cornaline brune⁵ apparaît une représentation d'Athéna avec, dans le quadrant inférieur droit, l'inscription rétrograde:

ATTI ←
Atti(i)
«(Sceau) de *Attius*»

Ce gentilice (*Attius*) est attesté à plusieurs reprises à Aquilée entre le I^{er} s. av. J.-C. et le II^{ème} s. apr. J.-C. (Fig. 1)⁶. Ce qui nous placerait dans une fourchette chronologique de quasiment trois siècles si la pierre n'était stylistiquement datable du I^{er} s. apr. J.-C. On peut citer également un nicolo de la collection du *Kunsthistorisches Museum* de Vienne⁷, attribué un atelier d'Aquilée de l'époque tardo-républicaine, et portant une mention en écriture spéculaire:

LINI ←
Lini
«(Sceau) de *Linus*»

L'intérêt de cette pierre réside avant tout dans la fréquence peu élevée de la récurrence de cet élément onomastique dans le nord de l'Italie. On y trouve cependant

4. Voir FURTWÄNGLER, *Die antiken Gemmen...*, cit., III, p. 277. L'auteur avait réussi à dater et à trouver la provenance probable de gemmes romaines d'un même motif en les comparant avec des types monétaires.

5. G. SENA CHIESA, *Gemme del Museo Nazionale di Aquileia*, Aquileia 1966, p. 132, n° 149, pl. VIII.

6. Voir J.B. BRUSIN, *Inscriptiones Aquileiae*, Udine 1993, I, pp. 24-25, n° 47 (I^{er} s. av. J.-C.); II, p. 755, n° 2252; 927, n° 2765 (II^{ème} s. apr. J.-C.).

7. F. CILIBERTO, A. GIOVANNINI (ed.), *Preziosi ritorni. Gemme aquileiesi dai Musei di Vienna e Trieste*, Aquileia 2008, p. 154, n° 39; 161; 163, n. 24-26. Voir également E. ZWIERLEIN-DIEHL, *Die antike Gemmen des Kunsthistorischen Museums in Wien (AG Wien)*, III, München 1973-1991, p. 142, n° 2161, pl. 82.



Fig. 1

une correspondance dans le *corpus* épigraphique d'Aquilée, provenant d'un bloc mutilé du baptistère de San Stefano dans le quadrant suburbain nord-ouest de la cité où s'élevait au I^{er} s. av. J.-C. le temple de la *Bona Dea*⁸. L'inscription lapidaire SEXTIA / LINI·TR̄ / [D]E·LIB·AVG, *Sextia, Lini tr(ierarchi) [d]e lib(urna) Aug(usta)*, fait référence à un certain *Linus*, dont *Sextia* serait l'épouse déclarée. Si dans les recueils d'inscriptions⁹ *Linus* est considéré comme un *cognomen* attesté à partir de la fin du I^{er} s. av. J.-C. jusqu'au siècle suivant, «la charge de triérarque qu'il occupe dans notre cas induit plutôt à voir en lui le *simplex nomen* d'un pérégrin de l'époque augustéenne»¹⁰.

Parallèlement, les contextes de fouilles sont aussi d'une aide salutaire pour la datation relative des gemmes mises au jour, à cela près que l'on ne peut obtenir que des *termini ante quem* du fait de la durée de vie d'une pierre gravée jusqu'à ce qu'elle se retrouve perdue ou jetée, et finalement enfouie dans le substrat archéologique. Ainsi, une pâte de verre aquiléenne, portant l'inscription fragmentaire *Vim(---)* au-dessus d'un corbeau, fut découverte lors des fouilles de 2002-2003 dans les quartiers nord d'Aquilée (Via Bolivia)¹¹. Issue du remblai de rehaussement d'une chaussée à l'époque tardive (V^{ème}-VI^{ème} s. apr. J.-C.), elle se trouvait toutefois dans une couche

8. Voir BRUSIN, *Inscriptiones...*, II, *cit.*, pp. 958-959, n° 2821 (= *CIL* V, n° 1048).

9. Voir B. LŐRINCZ, F. REDO (ed.), *Onomasticon provinciarum Europæ Latinarum*, Budapest-Wien 1994-2002, III, p. 28, «Linus».

10. Voir CILIBERTO, GIOVANNINI, *Preziosi ritorni...*, *cit.*, p. 161; 163, n. 26.

11. Voir F. FONTANA, V. PROVENZALE, «Lo scavo della Scuola di Specializzazione dell'Università di Trieste ad Aquileia: note preliminari», en *AquilNost* LXXIV, 2003, pp. 158-179, en part. pp. 167-171, figg. 9-10.

qui renfermait du matériel de la fin de la République et du I^{er} s. apr. J.-C. ainsi que de la céramique sigillée africaine. Aussi, si l'unité stratigraphique tardo-antique ne nous renseigne que très peu sur une datation, l'homogénéité du matériel mis au jour dans la poche nous rapproche du style de gravure de l'intaille: à savoir entre la fin du I^{er} s. av. et le courant du I^{er} s. apr. J.-C. (période à laquelle la production de ce type de pâtes de verre est notamment importante).

4. De même, les parentés stylistiques ou les singularismes épigraphiques avec une autre pierre gravée peuvent autoriser à tenter un calibrage chronologique si le support de comparaison est pertinent. On peut donc s'attacher autant à l'aspect général de la pierre (contour, style, façonnage) qu'à la forme de certaines lettres, au traitement du motif iconographique ou à la disposition de l'inscription par rapport au registre figuré.

Tout d'abord, la conformation de la gemme peut être déterminante: les pierres à facettes sont habituellement datables à partir du milieu du III^{ème} s. apr. J.-C. Aussi, dans le cas d'une cornaline de *Carnuntum* dont la datation n'est pas assurée¹², il semble avisé tout du moins de lui appliquer un *terminus post quem* comparable aux pierres de la même catégorie¹³. Sur sa bordure facetée se lit la formule:

SIVA|VILS | VEINI (*sic*)
suavis, veni
«Viens, (ma) douce!»

Il existe cependant quelques auteurs, dont M. Maaskant-Kleibrink, qui font remonter cette tradition à l'aube du II^{ème} s. apr. J.-C.¹⁴

Le style inhérent au traitement du registre figuré est également d'une importance certaine. À titre d'exemple, on peut mentionner la représentation d'une tête de jeune homme adjointe de l'inscription HEI (pour le gentilice *Heius*) sur une crétule délienne (empreinte d'un sceau privé)¹⁵. Or, le rendu de la chevelure n'est pas sans

12. G. DEMBSKI, *Die antiken Gemmen und Kameen aus Carnuntum*, Wien 2005, p. 164, n° cat. 1139, pl. 117.

13. Voir M. HENIG, *A Corpus of Roman Engraved Gemstones from British Sites* (BAR 8), Oxford 2007³ (1978), pp. 181-182, n° 744-746, pl. LIII (III^{ème} s., voire tournant du IV^{ème} s. apr. J.-C.), et H.B. WALTERS, *Catalogue of the engraved gems and cameos, Greek, Etruscan and Roman, in the British Museum*, London 1926, p. 263, n° 2688, fig. 65 (III^{ème} s. apr. J.-C.).

14. Voir M. MAASKANT-KLEIBRINK, *Description of the Collections in the Rijksmuseum G.M. Kam at Nijmegen X. The Engraved Gems. Roman and non-Roman*, Nimègue 1986, pp. 50-51, n° 103: nicolo avec inscription SII VILS | VIVIAM («Nicolos and their Imitations in the Classicising Style. 1st-2nd century A.D.»).

15. M.-F. BOUSSAC, «Sceaux déliens», en RA 2, 1988, pp. 307-338, en part. pp. 324-325, fig. 32.

rappeler les portraits républicains de la fin du II^{ème} s. av. J.-C.¹⁶, cela d'autant plus que la similitude s'étend également à la configuration de l'inscription et à la taille des lettres sur une sardoine du même groupe provenant des *Staatliche Museen* de Berlin (buste de jeune homme avec la mention de ses *duo nomina*, N·CLAV, N(umerius) Clau(dius), les lettres — comme à Délos — ayant des extrémités globulaires)¹⁷. La parenté stylistique, autant qu'épigraphique, a ainsi son importance. À titre de parallèle, il existe un certain nombre de représentations sur intaille (à ma connaissance, une douzaine environ) dont la composition d'ensemble (motif et inscription) est relativement similaire: sur la surface plane est gravé une divinité ou une personnification (Diane, Mercure, Déméter, Athéna, Apollon, Mars, *Fides* et *Bonus Eventus*), debout de profil, et à côté de laquelle (dans son dos le plus souvent) une inscription en trois lettres apparaît (les *tria nomina* du possesseur ou un *nomen* abrégé). On peut mentionner F Λ F, F(---) A(---) F(---), sur un onyx du *British Museum*¹⁸, ou encore C V F, C(---) V(---) F(---) sur une agate des *Staatliche Museen* de Berlin¹⁹. Cette série d'intailles paraît donc homogène et datable entre la deuxième moitié du I^{er} s. et la moitié du II^{ème} s. apr. J.-C.²⁰ L'inscription sur un cas litigieux, daté stylistiquement du I^{er} s. av. J.-C., paraît être un ajout tardif²¹; de même, dans deux autres cas de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C., les personnages sont assis et non debout²². Il est donc relativement aisé, dans le cas où les pierres ne sont pas datées (à l'exemple de l'agate de Berlin et de l'onyx de Londres), de les englober dans cette fourchette chronologique. Il est même loisible de les faire remonter à la fin du I^{er} s. apr. J.-C., étant donné qu'autant à Londres qu'à Berlin, il s'agit de deux représentations de *Boni Eventi* faisant une libation dont les parallèles exacts (les inscriptions se trouvent

16. Voir M.-L. VOLLENWEIDER, *Die Porträtgemmen der römischen Republik*, Mainz 1972-1974, I, pp. 10-11, pl. 11.

17. A. FURTWÄNGLER, *Beschreibung der geschnittenen Steine im Antiquarium*, Berlin 1896, p. 97, n° 1874, pl. 18, et VOLLENWEIDER, *Die Porträtgemmen...*, cit., p. 11, n° 11, pl. 11. Une copie de cette pierre existe à Würzburg (voir E. ZWIERLEIN-DIEHL, *Glaspasten im Martin-von-Wagner-Museum der Universität Würzburg I. Abdrücke von antiken und ausgewählten nachantiken Intagli und Kameen*, München 1986, p. 93, n° 138, pl. 29).

18. WALTERS, *Catalogue...*, cit., p. 190, n° 1770.

19. FURTWÄNGLER, *Beschreibung...*, cit., p. 300, n° 8189, pl. 59. Voir également Th. PANOFKA, «Gemmen mit Inschriften in den königlichen Museen zu Berlin, Haag, Kopenhagen, London, Paris, Petersburg und Wien», en *Abhandlungen der Königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1851, pp. 385-519, en part. p. 397, n° 12, pl. 1/12.

20. AGD I, 3, p. 65, n° 2503, pl. 229 (II^{ème} s. apr. J.-C. / Déméter). AGD III, p. 201, n° 26, pl. 90 (II^{ème} s. apr. J.-C. / Diane). AGD IV, p. 156, n° 766, pl. 99 (I^{er} s. apr. J.-C. / Diane); 282-283, n° 1534, pl. 205 (II^{ème} s. apr. J.-C. / Déméter). C. WEISS, *Die antiken Gemmen der Sammlung Heinrich Dressel in der Antikensammlung Berlin*, Würzburg 2007, pp. 181-182, n° 195, pl. 28 (I^{er} s. apr. J.-C. / *Fides*).

21. AGD IV, p. 160, n° 785, pl. 101.

22. AGD III, p. 212, n° 66, pl. 93 (I^{ère} moitié du I^{er} s. apr. J.-C. / Mercure). AGD IV, p. 156, n° 764, pl. 99 (I^{ère} moitié du I^{er} s. apr. J.-C. / Apollon).

également dans le dos de la personification) ont été confectionnés à cette période, à l'exemple d'un nicolo du *Kunsthistorisches Museum* de Vienne incisé des *tria nomina* T L C, T(---) L(---) C(---) (Fig. 2)²³. Un dernier cas, datant du III^{ème} s. apr. J.-C. et d'un style davantage schématique²⁴, atteste que cette composition a encore perduré au-delà de la fourchette chronologique proposée.



Fig. 2. (d'après ZWIERLEIN-DIEHL, AGWien, cit., I, n° 457).

En outre, comme c'est souvent le cas dans les catalogues et les synthèses anciennes qui ne fournissent que les données techniques des intailles et camées (matériau, forme, motif, inscription), au demeurant avec des illustrations de piètre qualité (ou des gravures idéalisées ou trahissant le rendu réel de l'artefact), la datation manque. Fort heureusement, dans le cas de restitutions fidèles des légendes, la forme des lettres et les altérations phonétiques — ΛVII (*sic*) pour la salutation *ave* sur un anneau en bronze par exemple²⁵ — peuvent se révéler des indices de datation assez précis. Tel

23. W. DEONNA, «Gemmes antiques de la Collection Duval au Musée d'art et d'histoire de Genève», en *Aréthuse* 2, 1925, pp. 26-34; 95-104, en part. p. 30, n° 17, pl. 4, et ZWIERLEIN-DIEHL, AGWien, cit., I, p. 145, n° 457, pl. 76.

24. AGD I, 3, p. 62, n° 2478, pl. 226.

25. F. HENKEL, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande und der benachbarten Gebiete*, Berlin 1913, p. 77, n° 761, pl. XXXI: trouvé dans un remblai du IV^{ème} s. apr. J.-C., l'anneau est orné de lettres abâtardies — «E», sous forme d'un double «II», et «A», sans barre horizontale — qui calibre la confection du bijou vers la fin du II^{ème} s. apr. J.-C. Voir également S.F. PFAHL, *Instrumenta Latina et Graeca Inscripta des Limesgebietes von 200 v. Chr. bis 600 n. Chr. (ILGIL)*, Weinstadt 2012, p. 160, n° cat. 141-142, pl. 12.

est le cas d'un jaspe rouge de la collection Herbert Cahn²⁶ sur lequel la représentation de Némésis et Hécate est combinée à une dédicace, vraisemblablement introduite par un verbe sous-entendu gouvernant l'accusatif, dont la partie finale se situe sur le biseau de la gemme:

KAI TON KIYPION HM|ŪN | OYIPANON (*sic*)
(ὀρκίζω?) (Ἐκάτην καὶ Νέμεσιν) καὶ τὸν κύριον ἡμῶν Οὐρανόν
«(Je prête serment à) Hécate, à Némésis et à notre Seigneur le Ciel»

Or, dans notre cas, le «O» est de la forme carrée caractéristique des inscriptions de la fin du III^{ème} s. apr. J.-C. comme on en trouve sur les amulettes et les pierres païennes de la même période²⁷.

5. Rétrospectivement, les exemples que j'ai cités jusqu'à présent nécessitent que des facteurs combinés, tant endogènes qu'exogènes, soient réunis pour qu'un indice chronologique puisse être proposé. Or, dans certains cas, l'inscription elle-même et le registre figuré forment un tout. Étant interdépendant l'un de l'autre, ils peuvent déterminer une condition suffisante au calibrage chronologique de la pierre sur laquelle ils sont gravés, et définir, selon leur teneur, un simple *terminus ante* ou *post quem*, une fourchette chronologique, et même, dans certains cas extrêmement rares, une datation ferme quasiment à l'année près.

Termini ante et post quem

6. Tout d'abord, à l'instar des éléments de datation résultant d'une mise au jour dans un contexte stratigraphié²⁸, l'inscription et le thème iconographique traités peuvent définir un *terminus*, une date-butoir qui fixe l'antériorité ou la postériorité d'un événement par rapport à eux deux et à partir duquel le moment de la confection — ou de l'utilisation sigillaire — peut être estimé. Pour exemplifier la problématique

26. H. SEYRIG, «Tristes Hyades», en RN VI/10, 1968, pp. 283-285, en part. pp. 284-285, fig. 2. Voir également A. DELATTE, Ph. DERCHAIN, *Les intailles magiques gréco-égyptiennes*, Paris 1964, p. 191, n° 254, et *Geschmittenne Steine der Antike*, Sonderliste K, Münzen und Medaillen A.G., Bâle, décembre 1968, p. 61, n° cat. 146 ; 59, n° 146 (catalogue de vente).

27. Voir G.M.A. RICHTER, *Catalogue of Engraved Gems. Greek, Etruscan and Roman. The Metropolitan Museum of Art, New York, Roma 1956*, p. 64, n° 251, pl. XXXVII (IV^{ème} s. apr. J.-C.) ; 341, n° 342, pl. XLV. Voir également S. MICHEL, *Die Magischen Gemmen im Britischen Museum*, London 2001, pp. 169-170, n° 275, pl. 40; 252-253, n° 399, pl. 58.

28. Voir §3 ci-dessus.

des *termini ante quem*, le recours aux empreintes de sceaux (privés ou publics) ou aux crétules de Délos semblerait logique: non seulement on peut arrêter le moment de leur ultime utilisation à 69 av. J.-C. (*terminus ante quem* lorsque la «Maison des Sceaux» du quartier de la Skardana a brûlé, scellant le corpus dans le temps), mais corrélativement, si ces dernières sont antérieures à cette borne chronologique, elles conservent la particularité d'avoir, dans certains cas, une échéance pour leur utilisation (à l'instar des monnaies impériales ou hellénistiques qui cessent de circuler à partir du moment où le personnage dont l'effigie est frappée sur le flan a fini de régner). Il est donc nécessaire, pour étudier ce genre d'artefact, d'avoir connaissance du contexte historique général de la période que l'on étudie. Prenons en exemple un sceau privé délien²⁹ mettant en scène Apollon assis à la proue d'un navire, et sur le *proembolon* de laquelle se déchiffre l'inscription:

ΔΑΖ[Ο]Υ
 Δάζ[ο]υ
 «(Sceau de) Dazos»

L'aspect intéressant réside dans le fait que ce nom est illyrien et que le motif se retrouve comme type monétaire sur quelques tétradrachmes d'argent macédoniens, sans doute de la dynastie antigonide (dernier quart du III^{ème} s. av. J.-C.)³⁰. Et si un Illyrien a un tampon d'inspiration macédonienne, cela implique que sa patrie d'origine est encore sous le joug des rois de Macédoine. On peut donc légitimement fixer un *terminus ante quem* aux alentours de 168 av. J.-C. pour l'utilisation de ce sceau privé, période jusqu'à laquelle la partie orientale de l'Illyrie est encore occupée. Il s'avère donc vraisemblable d'estimer que ce cachet date de l'époque antérieure au retour de l'île de Délos sous giron athénien en 167 av. J.-C. (Seconde domination athénienne sur l'île), étant donné que le *terminus ante quem* probable se situe juste avant la transition³¹.

7. Il existe davantage d'intailles (bien que trois anneaux en or soient encore mentionnés) pour lesquelles un *terminus post quem* peut être défini, car c'est la date de leur confection qui est susceptible d'être déterminée, et non la limite temporelle de leur utilisation. Encore une fois, dans la majorité des cas, le registre figuré doit être

29. M.-F. BOUSSAC, *Les Sceaux de Délos 1. Sceaux publics, Apollon, Hélios, Artémis, Hécate* (Recherches Franco-Helléniques II), Paris 1992, pp. 44-45, n° cat. Απ 148, pl. 10.

30. Voir LIMC II, «Apollon», 1, p. 196, n° 57 ; 2, p. 187: tétradrachme d'attribution incertaine — d'après M.-F. Boussac — sans doute frappé sous le règne d'Antigone III Doson, vers 227-221 av. J.-C.

31. Voir BOUSSAC, *Les Sceaux de Délos...*, cit., p. xii; 12. La fourchette chronologique s'étend de 166 av. J.-C. (institution de la charge d'épimélète à Délos) à 69 av. J.-C. (date de la destruction de la Maison de Skardana). Période de la Seconde domination athénienne sur Délos.

intimement combiné avec la légende qui l'accompagne, et les deux éléments analysés comme une entité à part entière (pour autant qu'il ne s'agisse pas d'un ajout épigraphique postérieur). Le recours aux monnaies est également très utile, soit comme parallèle chronologique, soit comme élément constitutif du registre figuré.

Bien qu'il puisse se heurter à des considérations d'ordre stylistique, la mention d'un ethnique — dans une configuration identique à celle des sceaux publics et des frappes monétaires — permet de circonscrire un *terminus post quem*. Tel est le cas de la mention transversale E / Φ (pour Ἐφεσίων³²) qui apparaît autant sur une crête délienne au type de l'Artémis poliade³³ que sur un anneau en or du *Paul J. Getty* de Malibu³⁴ figurant le motif de l'abeille: ce dernier est directement inspiré du type monétaire de droit des V^{ème} et IV^{ème} s. apr. J.-C.³⁵. Cependant, la forme du chaton de la bague autant que la technique de gravure, qui diffèrent de la configuration générale des bagues hellénistiques du IV^{ème} s. av. J.-C. dont serait issu l'anneau, imposent de repousser la date de sa confection vraisemblablement au III^{ème} s. av. J.-C. (selon J. Spier, qui s'accorde sur ce point avec K. Schefold qui avait déjà répertorié un autre exemplaire identique)³⁶.

8. Venons-en aux gemmes: sur la périphérie d'une intaille en cristal de roche du *Staatliche Museum Preussischer Kulturbesitz Antikenabteilung* de Berlin (Fig. 3)³⁷ se présente une inscription fragmentaire rétrograde — dont certaines parties ont été restituées sur la monture en or moderne [*en souligné*] — qui se comprend comme un vœu de Nouvel-An adressé à l'empereur Commode (*étrenne*):

FELICI IMPERATORI ANNVM NOVVM FA[VS]TVM FELICEM· ←

felici imperatori annum novum fa[us]tum felicem

«À (notre) bien-aimé empereur, une bonne et heureuse année!»

32. Voir BOUSSAC, «Sceaux...», *cit.*, p. 316, n. 30.

33. BOUSSAC, *Les Sceaux de Délos...*, *cit.*, p. 14, n° cat. SP 15, pl. 2. Le motif iconographique est intimement lié au type monétaire des statères d'or de la province romaine d'Asie (*t.p.q.* en 134/3 av. J.-C.), mais également à celui des frappes d'argent de la cité d'Éphèse à l'époque attalide (244-197 av. J.-C.). Voir G.K. JENKINS, «Hellenistic Gold Coins of Ephesos», en C. BAYBURLUOĞLU (ed.), *Festschrift Akurgal I (Anadolu-Anatolia XXI, 1978-1980)*, Ankara 1987, pp. 183-188.

34. J. SPIER, *Ancient gems and finger rings: catalogue of the collections. The J. Paul Getty Museum, Malibu 1992*, p. 38, n° 63.

35. Voir C.M. KRAAY, M. HIRMER, *Greek Coins*, London 1966, pp. 356-357, n°s 599-600, pl. 179: respectivement didrachme (420-400 av. J.-C.) et tétradrachme (375-300 av. J.-C.).

36. Voir K. SCHEFOLD, *Meisterwerke griechischer Kunst. Kunsthalle Basel*, Bâle 1960, p. 318, n° 608: «Fingerring, auf der Platte graviert. Beine zwischen E-Φ (Ephesos). 3. Jahrhundert, entspricht den Münzbildern von Ephesos. Sammlung M. Hauck, Frankfurt a.M.».

37. *AGD II*, pp. 197-198, n° 561, pl. 96.



Fig. 3. (d'après AGD II, n° 651).

Dans le champ se présente notamment une feuille de laurier, une figue et un phallus. Mais l'élément intéressant demeure la représentation de trois pièces de monnaie; ce sont ces dernières qui principalement, au-delà du style de gravure, permettent de poser un *terminus post quem* précis pour la confection de cette gemme. La première de ces monnaies représente le buste de l'empereur Commode avec la légende monétaire M COMM·ANT P F II, *M(arcus) Comm(odius) Ant(oninus) p(ius) f(elix) (iterum)*; la seconde, une Victoire avec couronne et palme (qui sont ses attributs usuels) et la légende VICTO, *Victo(ria)*; et la troisième avec l'image d'un temple tétrastyle à l'intérieur duquel se trouve la statue d'une divinité tenant un sceptre ou s'appuyant sur une lance (Mars?). La légende M COMM·ANT P F II, indique la titulature de Commode au moment où fut gravé le motif sur la gemme. Et comme ce dernier reçut le titre de *Pius* en 183 apr. J.-C. et qu'il fut acclamé en tant que *Felix* en 185 apr. J.-C., on peut placer un *terminus post quem* pour la confection de cette intaille à partir de l'année suivante, 186 apr. J.-C., étant donné que la légende monétaire fait mention de sa seconde salutation (II = *iterum*) en tant que *p(ius) f(elix)*. Cette datation est corroborée par le fait que le type de la Victoire (dont l'iconographie — même si elle ne peut prêter à confusion — est confirmée par la légende VICTO pour *Victoria*) ne se retrouve que sur le monnayage du début de règne de Commode ainsi que sur une monnaie³⁸ datée justement de l'année 186 apr. J.-C. Quant à la pièce figurant un temple, il n'y a pas de frappe datant du règne de l'empereur Commode avec l'image d'une façade tétrastyle; ce type est donc plutôt à comprendre comme un témoignage du culte exercé par son père, l'empereur Marc-Aurèle (*religio Augusta*), sur le monnayage duquel se retrouve d'ailleurs ce type architectural³⁹.

38. Voir *BMCRE IV*, Commodus, p. 723, n° 190, pl. 95/19.

39. Voir *BMCRE IV*, Marcus Aurelius, p. 628, n° 1443, pl. 83/7: monnaie datée de l'année 172/173 apr. J.-C.

On retrouve le même subterfuge iconographique – représentation d’une monnaie – sur une pâte de verre éditée par Th. Panofka⁴⁰: une main au rendu schématisé enserme entre ses doigts un denier de *L. Calpurnius Piso Frugi*, comme en atteste la légende lisible sur la gemme, *L · PISO · FR* (Fig. 4). La composition iconographique est en fait une référence à une victoire quelconque lors d’une manifestation sportive ou d’un festival, et la pièce est une partie des *praemia*. La fonction de ce denier est donc double. Il indique premièrement dans quelle circonstance la récompense en argent fut obtenue — au travers du type du revers, référence aux *Ludi Apollinares*; et, deuxièmement, il scelle dans le temps le *terminus post quem* de la confection de l’intaille, déterminé par la légende monétaire et la marque de série *II* figurant au-dessus du cavalier et qui correspond à l’année 90 av. J.-C.⁴¹ La seconde inscription qui orne le registre inférieur de la pâte de verre, *PROTIG*, *pro tig(ri)* ou *pro Tig(ri)*, peut nous éclairer de deux manières: soit elle nous renseigne davantage sur la nature même de la compétition remportée — sans doute une *venatio* — au cours de laquelle le cheval est allé plus vite que le fauve, soit elle reprend le nom-même dudit cheval, «pour Tigris», et fait référence à la pièce elle-même consacrée par le cavalier — dont ce serait la main — au coursier qui lui a fait remporter la palme (particularité que nous retrouverons sur une cornaline de Naples⁴²).

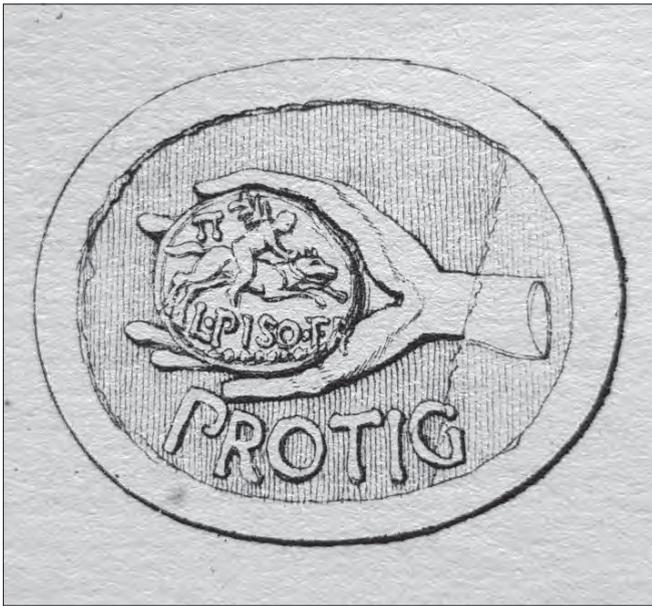


Fig. 4. (d’après PANOFKA, *Gemmen mit Inschriften...*, cit., pl. II/48).

40. PANOFKA, «*Gemmen mit Inschriften...*», cit., pp. 465-467, n° 97, pl. II/48.

41. Voir *RRC*, p. 340, n° 340/1, pl. XLIV/4, et *BMCRR* I, pp. 257-259, n°s 1895-1936, pl. XXXIII/12-14 (type III, var. *d-e*: chiffre au-dessus du cavalier).

42. Voir §12 ci-dessous.

9. Ces cas d'intailles, sur lesquelles apparaissent *stricto sensu* des pièces de monnaies, sont marginales. La plupart du temps, il faut analyser la composition iconographique en lien avec le contexte historique de confection du bijou: en restant dans la thématique agonistique, une autre gemme, un jaspé rouge du *British Museum*⁴³ (Fig. 5), met en scène trois auriges, dont deux sont explicitement défini par leur nom en abrégé, SCOR et EVPR. Il s'agit assurément de l'*agitor Scorpionus*, aurige célèbre du Haut-Empire, et d'*Euprepes*, l'un de ses contemporains. Ce détail permet de formuler une datation relative pour la gravure du thème iconographique: le *terminus post quem* se situe au milieu du II^{ème} s. apr. J.-C., d'après la période d'activité des auriges⁴⁴. En exergue, la fin de la légende, CEIA, renvoie à un certain *Ceianus* ou *Ceianius* (propriétaire de la gemme).

Comme nous l'avons vu⁴⁵, les *termini post quem* s'appliquent également à des cas de bijoux annulaires métalliques: citons un nouvel anneau en or⁴⁶ sur le lequel sont représentés, dans trois panneaux ovales, respectivement les bustes de l'empereur Marc-Aurèle et de l'impératrice Faustine, ainsi que le symbole de la *dextrarum iunctio*. Le chaton rectangulaire convexe étant entièrement utilisé pour les trois représentations, une inscription court sur la face externe du contour facetté de l'anneau:

SIT | IN EIVM CIONCIORDI|

sit in eum concordī (animo)

«Que cela soit envers lui dans (l'esprit) de l'harmonie!»

Il s'agit selon toute vraisemblance d'un *annulus pronubus*. Or, selon Dion Cassius (DION CASS., 71, 31), après la mort de Faustine en 175 apr. J.-C, le Sénat aurait fait ériger dans le temple de Vénus et de Rome deux statues en argent de Marc-Aurèle et Faustine ainsi qu'un autel, devant lequel chaque jeune fille désirant se marier devait faire une offrande en compagnie de son fiancé. Le couple impérial remplace donc, à partir de cette date, l'impératrice Livie dans le rôle de protecteur du mariage. Après l'offrande, l'administration du temple octroyait à la future mariée un *annulus pronubus* en échange d'une donation. L'inscription votive, *sit in eum concordī (animo)*, ainsi que les motifs figurés de l'anneau, étaient donc la résultante d'une production

43. WALTERS, *Catalogue...*, cit., p. 221, n° 2131, pl. XXVI.

44. Voir G. HORSMANN, *Die Wagenlenker der römischen Kaiserzeit. Untersuchungen zu ihrer sozialen Stellung* (Forschungen zur antiken Sklaverei 29), Stuttgart 1998, pp. 208-209; 284-286. Voir également S. AUBRY, «Les courses de chars sur les intailles romaines: Inscriptions, variantes et diffusion», en N. BADOUD (ed.), *Philologos Dionysios. Mélanges offerts au professeur Denis Knoepfler* (Recueil de travaux édités par la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Neuchâtel 56), Genève 2011, pp. 639-671, en part. p. 647.

45. Voir §7 ci-dessus.

46. HENKEL, *Die römischen Fingerringe...*, cit., pp. 13-14, n° 87, pl. V.



Fig. 5. (© Trustees of the British Museum)

standardisée: raison pour laquelle le rendu des deux portraits est schématisé et le message impersonnel. Les représentations de Marc-Aurèle et Faustine, dont est orné le chaton, fixent donc nécessairement un *terminus post quem* à l'année 175 apr. J.-C.

Un cas particulier, pour déterminer un *terminus post quem*, est donné par un autre anneau métallique, militaire celui-ci, mis au jour près de Mayence et portant la fonction et l'affectation de son porteur⁴⁷. En effet, le nom, le numéro et les épithètes d'une légion, selon leur ordonnancement, peuvent être des indices de datation relatifs, à l'instar des titulatures sur les légendes monétaires. Disposée sur trois lignes, la légende, gravée au poinçon (d'où la forme triangulaire des signes d'interpunctuation), fait référence à un armurier (maître d'armes ou officier responsable du magasin d'armes)⁴⁸ de la XXII^{ème} Légion *Primigenia Pia Fidelis*:

▲C▲A▲ / LEG▲XXII / P▲P▲F (sic)

c(ustos) a(rmorum) leg(ionis) (duoetvicesimae) P(rimigeniae) p(iae) f(idelis)

Si ces données impersonnelles ne nous renseignent pas sur l'identité du porteur, elles permettent d'établir la date à partir de laquelle cet anneau a été confectionné: en effet, en 86 apr. J.-C., après la répression par Domitien de la révolte de *Saturninus*,

47. HENKEL, *Die römischen Fingerringe...*, cit., p. 13, n° 85, pl. IV.

48. Voir Y. LE BOHEC, *L'armée romaine sous le Haut-Empire*, Paris 2002³ (1989), p. 52; 128.

la XXII^{ème} Légion *Primigenia* obtint les épithètes de *Pia Fidelis Domitiana*, abrégés P · F · D. Toutefois, après la mort de l'empereur et sa *damnatio memoriae* décrétée par le Sénat en 96 apr. J.-C., la légion perdit son «D» terminal⁴⁹. La gravure de l'inscription sur l'anneau en or se situe donc à partir de cette date.

Fourchette chronologique

10. La plupart des pierres que l'on peut calibrer dans un intervalle temporel se trouve être des portraits de rois ou d'empereurs pour lesquels il n'est pas nécessaire d'une légende. Tel est le cas des quatre grands camées hellénistiques et impériaux que sont le *Camée de Vienne*⁵⁰, le *Camée Gonzague*⁵¹, la *Gemma Augustea*⁵² et le *Grand Camée de France*⁵³. Dans ces cas particuliers, en effet, le motif représenté (buste ou scène de nature panégyrique) nous éclaire sur le laps de temps durant lequel l'œuvre a pu être confectionnée en rapport avec un épisode particulier qu'il relate ou en prenant comme indice la durée de règne des personnes portraiturées. Mais l'intérêt est avant tout de considérer l'impact que peuvent avoir les ajouts épigraphiques sur le calibrage chronologique des gemmes. Ainsi, en ayant à nouveau recours, dans certains cas, aux légendes monétaires pour nous éclairer, quelques inscriptions permettent de déterminer un intervalle de plus ou moins longue durée au cours duquel le motif de la pierre ou la légende qui l'orne a pu être exécuté.

Tout d'abord, diverses inscriptions ne nous renseignent qu'indirectement sur la date de confection (au travers du nom du graveur ou d'un qualificatif): pour prendre à nouveau un exemple de dynaste, on peut citer le grenat représentant Mithridate IV du Pont conservé au Musée d'Art et d'Histoire de Genève⁵⁴, dont la datation nous est fournie par la durée de règne de ce dernier: 169-150 av. J.-C. Il porte également la signature de ΝΙΚΙΑΣ, artisan-graveur contemporain du monarque⁵⁵, dont la qualité

49. Voir K. FRANKE, «Legio XXII Primigenia», en Y. LE BOHEC, C. WOLFF (ed.), *Les légions de Rome sous le Haut-Empire. Actes du Congrès de Lyon (17-19 septembre 1998)*, Lyon 2000-2003, pp. 95-104 (en particulier pp. 97-98).

50. Voir E. ZWIERLEIN-DIEHL, *Antike Gemmen und ihr Nachleben*, Berlin 2007, pp. 59-61; 370-371, fig. 219, pl. 54 (autour de 278 av. J.-C.).

51. Voir ZWIERLEIN-DIEHL, *Antike Gemmen...*, cit., pp. 62-65; 371, fig. 221, pl. 55 (datation sujette à caution : soit hellénistique, soit de l'époque flavienne). Voir également K. LAPATIN, *Luxus. The Sumptuous Arts of Greece and Rome*, Los Angeles 2015, p. 140, pl. 103 (pl.coul.); 249.

52. Voir ZWIERLEIN-DIEHL, *Antike Gemmen...*, cit., pp. 432-434, fig. 610, pl. 128 (10-12 apr. J.-C.). Voir également LAPATIN, *Luxus...*, cit., p. 145, pl. 113 (pl.coul.); 252.

53. Voir J.-B. GIRARD, *Le Grand Camée de France*, Paris 1998 (23-29 apr. J.-C.).

54. ZWIERLEIN-DIEHL, *Antike Gemmen...*, cit., p. 72; 377, fig. 262, pl. 65. Voir également P. ZAZOFF, *Die antiken Gemmen*, München 1983, p. 207, n. 86, pl. 54, fig. 3.

55. Voir D. PLANTZOS, *Hellenistic Engraved Gems*, Oxford, New York 1999, p. 57, n. 91, pl. 16.

du travail rend justice aux traits du prince, ce qui permet de le reconnaître grâce à son effigie sur ses monnaies⁵⁶. Ces deux éléments se combinant, ils permettent de valider la datation durant le règne de Mithridate IV. Sur quelques portraits romains, l'inscription reprend un qualificatif, une vertu, que la personne représentée incarne. C'est notamment le cas d'un portrait de Matidia sur un nicolo d'une collection privée de Bonn⁵⁷, lequel est joint de part et d'autre du buste de la légende PIE/TAS. Si l'intaille peut stylistiquement être datée du temps de l'impératrice (à savoir le premier quart du II^{ème} s. apr. J.-C.), elle est susceptible de voir l'intervalle chronologique de sa datation resserrée grâce à mention de la vertu *pietas*: cette dernière lie la gemme à différentes monnaies des environs de 115-117 apr. J.-C., notamment un denier célébrant Matidia en tant qu'*Augusta* et au revers duquel le type de la *Pietas* est frappé — l'impératrice elle-même, personnifiant la divinité⁵⁸. Cet exemple est d'autant plus intéressant qu'une composition similaire se retrouve au Cabinet des Médailles: également sur un nicolo, le portrait d'une patricienne romaine (vraisemblablement Matidia, à nouveau)⁵⁹ est joint de l'initiale P pour *Pietas*⁶⁰.

11. Dans beaucoup de cas, cependant, l'inscription se présente sous la forme d'une titulature dont les éléments constitutifs nous renseignent — si besoin est — sur le personnage dont le portrait est illustré. Les ajouts des quatre premiers exemples qui vont suivre ne servent apparemment qu'à définir le registre figuré, sans réel indice de datation de prime abord. Le premier cas, une intaille en verre de Würzburg⁶¹, illustre un portrait d'Auguste, de profil, accompagné sur les registres latéraux d'une inscription verticale en deux parties, CAES / AVG, *Caes(ar) Aug(ustus)* (au nominatif, car il reprend directement le registre figuré), qui permet de l'identifier avec une absolue certitude. La mise en parallèle de ce portrait avec certaines monnaies des ateliers d'Espagne entre 19 et 15 av. J.-C.⁶² permet d'appliquer à la pierre les mêmes limites temporelles. Le *terminus post quem* du titre d'Auguste (16 janvier 27 av. J.-C.), en rapport avec la titulature présente sur la pâte de verre, n'est dans ce cas pas utile. Sur

56. Voir M.-L. VOLLENWEIDER, «Deux portraits inconnus de la dynastie du Pont et les graveurs Nikias, Zoilos et Apollonios», en *AK* 23, 2, 1980, pp. 146-153, en part. pp. 147-148; 150-151 (graveur *Nikias*); pl. 37/6-6b. Voir également DE CALLATAÏ, «Numismatique et glyptique...», *cit.*, pp. 146-147, pl. 2: l'auteur contredit M.-L. Vollenweider en estimant que *Nikias*, l'artisan-graveur, ne peut être confondu avec le monogramme du monétaire homonyme (N̄K) sur des monnaies d'Antiochos III frappées à Tarse, ou sur celles de Persée de Macédoine (*id.*, pls. 30-31).

57. ZWIERLEIN-DIEHL, *Antike Gemmen...*, *cit.*, p. 444, fig. 660, pl. 148.

58. Voir *RIC* II, Trajan, p. 301, n° 759 (*aureus* et denier).

59. Voir AUBRY, «Inscriptions...», *cit.*, p. 244, fig. 29, n. 110-112.

60. M.-L. VOLLENWEIDER, M. AVISSEAU-BROUSTET, *Camées et intailles II. Les Portraits romains du Cabinet des Médailles*, Paris 2003, p. 139, n° 162, pl. 96.

61. ZWIERLEIN-DIEHL, *Glaspasten...*, *cit.*, pp. 208-209, n° 560, pl. 99.

62. Voir *BMCRE* I, Augustus, pp. 64-65, n° 362-366, pl. 7/14-18.

un second exemple, un anneau en or provenant de Colchester (*Camulodunum*)⁶³, on trouve un motif de *capita opposita* unissant les bustes de Marc-Aurèle et de Lucius Verus. Le rendu des portraits étant très schématique, une inscription dans le registre supérieur, IMP, *Imp(eratores)*, précise l'illustration. Comme les deux personnages partagèrent la fonction impériale de 171 à 179 apr. J.-C., cela donne un intervalle durant lequel cette bague a pu être ciselée. La même titulature apparaît sur un camée sur lequel est représenté le buste d'un patricien romain glabre⁶⁴. Sur la bordure de la pierre est inscrit la dédicace DIVO CLAUDIO IMPERATO, *Divo Claudio imperato(ri)*, «Au divin empereur Claude». Or, si le traitement du visage n'offre que peu de ressemblance avec l'empereur Claude du I^{er} s. apr. J.-C. (dynastie julio-claudienne), l'interprétation à lui appliquer est d'y voir les traits de Claude II le Gothique, qui régna entre 268 et 270 apr. J.-C., et sur le monnayage posthume duquel apparaît la légende DIVO CLAUDIO (au datif comme sur la gemme)⁶⁵. Un *terminus post quem* se situe donc à sa mort, en août 270 apr. J.-C. Pourtant, le bât blesse au niveau de l'iconographie impériale: sur le camée, Claude II le Gothique est glabre, là où sur les monnaies il apparaît barbu. La raison en est fournie par la conformation de la pierre ainsi que par le style qui appartiennent davantage à l'époque constantinienne. Or il est avéré que Constantin I^{er} le Grand, aux alentours de 317-318 apr. J.-C., fit frapper des *folles* en commémoration, entre autres, de son prédécesseur, vainqueur des Goths, et dont il se réclamait le descendant direct⁶⁶. Bien que relativement large, la fourchette chronologique se situe donc dans l'intervalle de l'émission de ces deux séries distinctes, entre 270 et 318 apr. J.-C. Par extension — et par phénomène d'imprégnation également —, les rois barbares se firent eux aussi confectionner leur portrait à la manière des empereurs, en prenant soin que la fonction ou la titulature y fût inscrite. Ainsi en est-il du buste d'Alaric II gravé de manière relativement schématique sur un saphir convexe de la collection du *Kunsthistorisches Museum* de Vienne (Fig. 6)⁶⁷. Une légende en écriture spéculaire accompagne:

63. HENIG, *A Corpus...*, cit., p. 186, n° 785, pl. XXII; LVIII. Voir également R.G. COLLINGWOOD, R.P. WRIGHT, *The Roman Inscriptions of Britain (RIB) II. Instrumentum Domesticum. Fascicule 3: Brooches, Rings, Gems, Bracelets, Helmets, Shields, Weapons, Iron Tools, Baldric Fittings, Votives in Gold, Silver and Bronze, Lead Pipes, Roundels, Sheets and Other Lead Objects, Stones Roundels, Pottery and Bone Roundels, Other Objects of Bone (RIB 2421-2441)*, Oxford 1991, p. 17, n° 2422.8.

64. RICHTER, *Catalogue...*, cit., p. 132, n° 657, pl. LXXV.

65. Voir RIC V/1, Claudius Gothicus, pp. 233-237, n^{os} 256-299, pl. 6/90-92.

66. Voir RIC V/1, Claudius Gothicus, p. 203, pt. 3 ; VII, Rome, n° 106; 109; 112; 116; 119; 122 ; 125, pp. 310-312, pl. 7.

67. ZWIERLEIN-DIEHL, *Antike Gemmen...*, cit., pp. 445-446, fig. 673, pl. 150. Voir également J. SPIER, *Late Antique and Early Christian Gems*, Wiesbaden 2007, pp. 27, n° 83, et S. AUBRY, «Inscriptions on Portrait Gems and Discs in Late Antiquity (3rd-6th centuries AD)», en C. ENTWISTLE, N. ADAMS (ed.), *Gems of Heaven. Recent Research on Engraved Gemstones in Late Antiquity*, London 2011, pp. 239-247, en part. p. 239, fig. 6; 245, n. 13.



Fig. 6. (d'après ZWIERLEIN-DIEHL, *Antike Gemmen...*, cit., fig. 673).

ALARICVS REX GOTHORVM (sic)←
Alaricus rex Gothorum
«Alaric, roi des Goths»

Une nouvelle fois, l'inscription permet, d'une part, de pallier à l'impossibilité totale de reconnaître le personnage représenté sur la gemme, et, d'autre part, de faire globalement remonter la confection de l'intaille au règne d'Alaric II (487-507 apr. J.-C.). La problématique est identique pour les anneaux en or ne portant sur le contour qu'une inscription, comme les serments d'allégeance à un empereur (*fides*) typiques de l'époque constantinienne (entre Constantin et Magnence — 325-353 apr. J.-C.)⁶⁸. Ainsi, ce sont autant les formules FIDEM CONSTANTINO, «(J'accorde ma) fidélité à (l'empereur) Constantin!», FIDEM D N CONSTANTI AVGVSTO, *fidem d(omino) n(ostro) Constanti Augusto* (Constance Auguste), que FIDEM DOMINIS NOSTRIS AVGVSTIS, «(I swear) loyalty to our lord emperors»⁶⁹: ces dernières — sans recours à quelque registre figuré que ce soit — permettent respectivement d'attribuer globalement leur gravure dans le courant du règne de l'empereur Constantin en tant qu'empereur unique (post-Tétrarchie - 325-337 apr. J.-C.) et, après la mort de ce dernier, aux règnes conjoints de ses fils, Constantin II, Constans et Constance II.

Une titulature plus complète, dérivée directement des canons des légendes monétaires et des cachets de l'administration impériale⁷⁰, permet de préciser d'autant

68. HENKEL, *Die römischen Fingerringe...*, cit., pp. 16-17, n^{os} 100-105, fig. 6, pl. VI; 91, n^o 973, fig. 47.

69. Voir J. SPIER, *Treasures of the Ferrell Collection*, Wiesbaden 2010, pp. 62-63, n^{os} 42-45 (pl. coul.).

70. Voir R.G. COLLINGWOOD, R.P. WRIGHT, *The Roman Inscriptions of Britain (RIB) II. Instrumentum Domesticum. Fascicule 1: The Military Diplomata; Metal Ingots; Tesserae; Dies; Labels; and*

mieux la datation potentielle, située entre deux bornes chronologiques, de confection d'une intaille ou de son utilisation sphragistique. Divers cas exemplifient l'étroite connexion qui peut lier l'art des pierres gravées, la sigillaire et la numismatique. On y retrouve les mêmes types d'abréviations et un sens certain de la mise en scène quelque peu hagiographique dans le traitement des portraits. À la manière du saphir d'Alaric (voir *supra*), un unique exemple, sur une intaille en grenat d'une collection privée (Fig. 7)⁷¹, suffit à témoigner de ces influences tant iconographiques qu'épigraphiques, lesquelles définissent le buste gravé de face comme celui de Théodose II grâce à l'adjonction d'une légende rétrograde:

D N THEODOSIVS AVG+ ←
d(ominus) n(oster) Theodosius Aug(ustus)
«Notre seigneur Théodose Auguste»



Fig. 7. (d'après SPIER, *Treasures...*, cit., n° 47).

Lead Sealings (RIB 2401-2411), Oxford 1990, pp. 90-91, nos 2411.20-23 ; 25, pl. VI-VII: notamment un sceau de Constantin portant l'inscription CONSTANTINVS P AVG, *Constantinus P(ius) Aug(ustus)*, avec un type rappelant à s'y méprendre le rendu d'une monnaie – type lauré de profil, cercle de grènetis ; sur son monnayage, d'ailleurs, la légende CONSTANTINVS P AVG apparaît entre 313 et 324 apr. J.-C. Voir également F. ALTHAUS, M. SUTCLIFFE (ed.), *The Road to Byzantium. Luxury Arts of Antiquity*, London 2006, pp. 174-175, nos 149-151.

71. SPIER, *Late Antique...*, cit., p. 25, n° 76, pl. 13. Voir également SPIER, *Treasures...*, cit., pp. 66-67, n° 47 (pl. coul.), et AUBRY, «Inscriptions...», cit., p. 239, fig. 5 ; 245, n. 10.

La particule P F, *p(ius) f(elix)*, qui apparaît sur les *solidi* de l'empereur, est absente de la composition épigraphique de la gemme. La seule attestation d'une représentation de Théodose II de face sur les monnaies date d'une série de *solidi* de 416-418 apr. J.-C. dont il ne demeure (à ce jour) qu'un seul exemplaire⁷². Ce *terminus post quem*, adjoint au style de la gemme — caractéristique d'un atelier de Constantinople, qui doit dater de la seconde moitié du règne de l'empereur — impose de placer la fourchette chronologique pour sa confection entre 425 et 450 apr. J.-C. Les gemmes portant ces types iconographiques — comme celles d'Alaric et de Théodose — se sont donc inspirées autant des monnaies que des sceaux impériaux dont, d'une certaine manière, elles partageaient la fonction sigillaire (leurs légendes rétrogrades respectives soulignant cette utilisation potentielle). Un saphir aujourd'hui perdu (Fig. 8)⁷³ propose une autre approche de la titulature au travers du traitement iconographique général de la pierre. Ici, point de portrait: juste une scène de chasse quelque peu allégorique puisqu'elle met en scène l'empereur romain d'Orient Constance II (337-361 apr. J.-C.), un sanglier et la personnification de la cité de Césarée de Cappadoce. Chacun des intervenants de la scène est singularisé par une « didascalie »:

CONSTANTIVS AVG	ΞΦΙΑC	ΚΕCΑΡΙΑ (sic) ΚΑΠΠΑΔΟΚΙΑ
<i>Constantius Aug(ustus)</i>	Ξιφίας	<i>K<ai>σαρ(ε)ία (τῆς) Καππαδοκία(ς)</i>
	(litt.) « en forme d'épée »	



Fig. 8. (d'après SPIER, *Late Antique...*, cit., n° 12)

72. Voir *Numismatica Genevensis*, Auction 2 (18 novembre 2002), lot 142 (catalogue de vente). Voir également AUBRY, «Inscriptions...», cit., p. 239, fig. 4 ; 245, n. 10.

73. SPIER, *Late Antique...*, cit., pp. 19-20, n° 12, pl. 3.

L'intérêt de cette intaille est moins la titulature elle-même que l'indication de l'endroit où a eu lieu cette chasse: en effet, cette dernière se tient vraisemblablement dans les jardins de la résidence d'été de l'empereur à Césarée. Le type iconographique dérive sans doute d'une mosaïque ou d'une peinture de la cour impériale.

Datation ferme

12. Dans moins d'une dizaine de cas, à ma connaissance (et en incluant différents exemplaires d'une même gemme ou les copies en pâte de verre), l'on peut dater la pierre ou le sceau quasiment à l'année près grâce à l'inscription, le plus souvent commémorative, qui se réfère à un événement précis rapporté par les sources primaires antiques (textes manuscrits et documents lapidaires), ou à la combinaison de la légende incisée et d'un détail du registre figuré.

Tout d'abord, six exemples de pierres gravées font référence à un événement précis dont le calibrage chronologique est attesté par les auteurs anciens ou les témoignages épigraphiques. Sur une cornaline de Naples (Fig. 9), datée stylistiquement du début du III^{ème} s. apr. J.-C.⁷⁴, la représentation d'un *agitor* tenant palme et couronne, est entourée d'une légende latine translittérée en grec:

NIKA ΔΙΟΙΚΛΗΙC ΘΙΝΠΙΟΙΝΠΙCΙΑΝΘ̄ (*sic*)←(translittération)

Nica Diocles Θ (= 9) in Pompeiano

«Vive Dioclès, (vainqueur) avec *Pompeianus* pour la neuvième fois!»



Fig. 9. (© Museo Archeologico Nazionale di Napoli).

74. U. PANNUTI, *La collezione glittica del Museo archeologico nazionale di Napoli II*, Naples 1994, p. 233, n° 198.

Il s'agit d'une référence à l'aurige Dioclès et à l'un de ses chevaux timoniers, *Pompeianus*; la lettre Θ, symbole utilisé dans les inscriptions latines (à ne pas confondre avec le *theta nigrum*), est l'équivalent du chiffre 9 en épigraphie grecque⁷⁵. L'intaille, de par son inscription, fait écho à une des premières courses de Dioclès pour les Rouges (*factio russata*), vers 131-132 apr. J.-C.⁷⁶

Sur une seconde intaille, une calcédoine du *Kunsthistorisches Museum* de Vienne (Fig. 10)⁷⁷, apparaît ce qui ressemble à un thème prophylactique (deux serpents de part et d'autre d'un autel en flamme tenant chacun dans sa bouche une palme); la composition iconographique est jointe de l'inscription rétrograde:

SÆCVLA (*sic*) / SAC / S C / A GET ←
Saecula(ria) sac(ra) (ex) s(enatus) c(onsulto) a Get(a)
«Les Jeux séculaires sacrés, par décret du Sénat, (sous le patronage) de Géta»



Fig. 10. (d'après ZWIERLEIN-DIEHL, *AGWien*, cit., n° 2021)

75. Voir J.-M. LASSÈRE, *Manuel d'épigraphie latine*, Paris 2005, I, p. 57, et B.H. MCLEAN, *An Introduction to Greek Epigraphy of the Hellenistic and Roman Periods from Alexander the Great down to the Reign of Constantine (323 B.C. - A.D. 337)*, Chicago 2002, pp. 61-63.

76. Voir AUBRY, «Les courses de chars...», *cit.*, pp. 661-664.

77. ZWIERLEIN-DIEHL, *AGWien*, cit., III, pp. 118-119, n° 2021, pl. 63.

La légende, ainsi que le registre figuré, font clairement référence à un culte impérial, précisément les *Ludi Saeculares* de 204 apr. J.-C. La fonction sigillaire évidente de l'intaille (motif héraldique, inscription spéculaire) peut en conséquence être attribuée à l'année même de son utilisation (en tout cas, l'emploi comme cachet ne paraît sensée que dans le rapport immédiat avec la célébration des *Ludi Saeculares*). C'est pourquoi il n'y aurait aucune raison valable de penser qu'un tel motif ait pu être utilisé avant ou après la date de 204 apr. J.-C. Le même type d'inscription commémorative apparaît sur un jaspe sanguin du Cabinet des Médailles⁷⁸ — dû à son matériau, aussi appelé héliotrope, possiblement utilisé comme amulette — sur lequel on retrouve un type analogue de représentation symbolique (autel, serpent) à la différence près que le portrait d'un empereur apparaît, sans doute une effigie de Pescennius Niger comme l'inscription tend à le confirmer:

A | I | CAB | OYH | EOH | Y | A K Γ Π E N Δ (*sic*)

Α(σκληπιῶ) Ἰ(ούλιος) Σαβ(ίνος) ο(ι)ων(ιστής) ἔθη(κε) (ἐπί) Ὑ(γεία) Α(ὐτοκράτορος) Κ(αῖσαρος)
Γ(αίου) Πέ(σκεννίου) Ν(ίγρου) Δ(ίκαιου)

«À Esculape, *Iulius Sabinus*, devin, a consacré (cette pierre) pour la santé de l'empereur César *Caius Pescennius Niger*, le Juste»

La référence à la Santé (*Salus Augusti*) est validée par la représentation du serpent sacré à travers l'autel en flammes⁷⁹. La partie inférieure de l'inscription, qui précise le portrait, semble être un ajout postérieur à la confection du motif initial: en attestent, d'une part, une copie en cornaline de la collection Lewis (*Corpus Christi College*, Oxford) sur laquelle la partie basse de la légende n'apparaît pas⁸⁰; d'autre part, la forme du «E», différente entre la consécration proprement dite et le destinataire de celle-ci (l'empereur), comme s'il était nécessaire de préciser l'identité du buste dont les traits rappellent davantage Septime Sévère ou Commode. Cette pierre avait vraisemblablement la visée de protéger le légat, proclamé empereur par ses troupes, pendant la campagne de Syrie contre Septime Sévère et à le sauver de la débâcle. Raison pour laquelle on se situerait en 194 apr. J.-C., peu avant la bataille d'Issos.

14. Le libellé même des inscriptions peut donc servir à en marquer l'âge. Tel est aussi le cas lorsqu'une titulature apparaît sous une forme développée, notamment

78. VOLLENWEIDER, AVISSEAU-BROUSTET, *Camées et intailles...*, *cit.*, p. 159, n° 196, pl. 109.

79. Voir R. ZAHN, «Otho, Nero und Poppaea auf einer Karneolgemme», en *FuB* 14, 1972, pp. 173-181, en part. p. 177. Voir également J. KAGAN, O. NEVEROV (dir.), *Splendeurs des collections de Catherine II de Russie. Le Cabinet de pierres gravées du Duc d'Orléans*, Paris 2000, p. 152, n° cat. 194/10.

80. Voir J.H. MIDDLETON, *The Lewis Collection of Gems and Rings in the possession of Corpus Christi College*, Cambridge, London 1892, C, pp. 80-81, n° 20, et M. HENIG, *The Lewis Collection of Gemstones in Corpus Christi College*, Cambridge (BARSupplSer I), Oxford 1975, p. 58, n° 242, pl. 14.

sur les gemmes «à texte». Ainsi en est-il d'une intaille, aujourd'hui disparue⁸¹, que F. Ficoroni⁸² publia en 1757 et sur laquelle, en trois lignes, est gravé:

Q F C / M F A / COS
Q(uintus) F(abius) C(atullinus), M(arcus) F(abius) A(per) co(n)s(ules)

Il s'agit des initiales en *tria nomina* des deux consuls (pour *consules* – usuellement abrégé COSS en épigraphie latine⁸³) de l'année 130 apr. J.-C., *Q. Fabius Catullinus* et *M. Fabius Aper*. Ce qui nous donne une datation potentiellement ferme, la pierre gravée servant de commémoration de leur nomination par le Sénat. On retrouve une seconde intaille «à texte» dont le moulage de T. Cadès⁸⁴ est conservé au *Deutsches Archäologisches Institut* de Rome: sur sa surface, une inscription à nouveau en trois lignes, ·Q· / ·SCIPIO· / ·IMP·, *Q(uitus) Scipio imp(erator)*, se réfère, d'après J. Linderski⁸⁵, à *Q. Caecilius Metellus Pius Scipio Nasica*, consul en 52 av. J.-C. L'aspect intéressant ici est le titre qui semble lui être attribué. Or, en 49 av. J.-C., lorsqu'il était proconsul de Syrie, il fut acclamé *imperator* par ses troupes suite à une expédition contre les populations du Mont Amanus (CAES. *Civ.* 1, 21, 1). Cet événement est d'ailleurs relayé par deux inscriptions contemporaines de Pergame⁸⁶. Quant à la ponctuation décorative de la légende, elle découle moins d'un indice de confection tardive (XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècles)⁸⁷ que d'une recherche de calligraphie, d'esthétique ou d'équilibre de la composition.

15. Dans un dernier cas, le registre figuré joue un rôle très important. Sur un saphir⁸⁸ est représenté, de face, un personnage dont l'identité est révélée par l'inscription périphérique: RICIMER VINCAS, «Ricimer, puisses-tu vaincre!». Il s'agit donc du

81. E.F. LE BLANT, *750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues*, Paris 1896, p. 12, n. 1.

82. F. FICORONI, N. GALEOTTI, *Gemmae antiquae litteratae aliaeque rariores*, Roma 1757, p. 51, n° 6, pl. VII.

83. Voir LASSÈRE, *Manuel...*, cit., II, p. 578.

84. T. CADÈS, *Collezione di impronte in stucco cavate dalle più celebri gemme incise conosciute che esistono nei principali musei e collezioni particolari di Europa. Impronte gemmarie Museo Nott*, Roma 1836, 5, n° 266.

85. Voir J. LINDERSKI, «Q. Scipio Imperator», en J. LINDERSKI (ed.), *Imperium sine fine: T. Robert S. Broughton and the Roman Republic*, Stuttgart 1996, p. 145-186, en part. pp. 145-147.

86. Voir SIG³, pp. 441-442, n°s 758-759.

87. Voir P.M.A. CHABOUILLET, *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque Impériale*, Paris 1858, p. 330, n° 2403, et G.M.A. RICHTER, *The Engraved Gems of the Greeks, Etruscans and Romans II. Engraved Gems of the Romans. A Supplement to the History of Roman Art*, London 1971, p. 162, n° 762, ill. 762: cornaline *rinascimentale* du Cabinet des Médailles portant la «didascalie» ·CAT· / ·CEN·, *Cat(o) cen(sor)*, avec signes d'interpunctation à visée décorative ou calligraphique.

88. SPIER, *Late Antique...*, cit., p. 27, n° 85, pl. 14.

général et patrice romain d'origine gothique, *Flavius Ricimer*, qui était au pouvoir en Occident de 456 à 472 apr. J.-C., ce qui nous donne au minimum une fourchette chronologique pour la confection de la pierre précieuse. Cependant, un détail du traitement de son effigie permet de préciser cette datation: comme il porte les habits et les attributs consulaires, cela date la gemme à l'année de sa nomination, 459 apr. J.-C.

16. Enfin, à titre de conclusion à cette étude sur les datations des gemmes, sceaux et anneaux métalliques, les crétules de Délos nous fournissent un ultime exemple de datation à l'année près en ayant recours, dans l'inscription, à la mention d'une date (comme cela est d'ailleurs attesté bien plus tard sur les intailles *rinascimentali* et néo-classiques⁸⁹). Il s'agit du sceau du *koinodikion*, tribunal mixte connu en particulier chez les Lagides⁹⁰, dont la légende grecque fait référence à une date, indiquée selon l'ère séleucide:

ΚΟΙΝΟΔΙΚ[ΙΟΥ] | Λ ΕΠΡ
κοινοδικ[ίου] | (ἔτους) επρ'
«(sceau du) *koinodikion*, (année) 185 E.S»

L'ère employée est signifiée par la lettre «L», sigle d'introduction d'usage lagide attesté notamment en Phénicie, et les trois dernières lettres forment le chiffre 185 — l'an 185 de l'ère séleucide (E.S.) qui correspond à 128/7 av. J.-C.

89. Voir J. KAGAN, O. NEVEROV, *Splendeurs...*, cit., p. 145, n° cat. 180/87 : intaille en nacre orné d'un buste d'Henri IV, avec légende périphérique HENRICVS · IIII · DEI · GRATIA · FRANCO · ET · NAVAR(RE) / 1596 (sic), *Henricus (quartus), Dei gratia Franco et Navar(re) (rex), 1596*, «Henri IV, par la Grâce de Dieu, (roi) de France et de Navarre / 1596». Voir également M. HENIG, A. MCGREGOR, *Catalogue of the Engraved Gems and Finger-Rings in the Ashmolean Museum II. Roman* (BARIntSer 1332), Oxford 2004, p. 108, n° cat. 10.59, ill. 10.59: cornaline figurant le groupe du *Laocoon* (face A), et une inscription en trois lignes (face B), ΓΗΘΒΑΝΗC (sic) | T(O)Y ΓΕΟΡΓΗ(OY) (sic) | 1710, Γ.εωβἀ.ν.ης τ(ο)ῦ Γεοργ. <ι>(ου) 1710, «John son of Georges 1710».

90. BOUSSAC, *Les Sceaux de Délos...*, cit., pp. 17-18, n° cat. SP 10, pl. 2.